

**Les besoins en logement
des jeunes en situation de rue**

**par Céline Bellot,
stagiaire post-doctorale au Collectif de recherche sur l'itinérance
(CRI) UQAM
avec la collaboration de Mylène Goulet**

Mai 2003
Ville de Montréal

Remerciements

L'auteure de ce rapport tient à remercier l'ensemble des jeunes, des intervenants et organismes rencontrés au fil des années qui ont accepté de partager leurs points de vue et leurs expériences.

Ce rapport n'aurait pas vu le jour sans l'appui de Guy Lacroix, conseiller en développement communautaire au Service du développement social et communautaire de la Ville de Montréal qui a su nous faire confiance.

Finalement, les réflexions, les discussions avec les membres du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI) dirigé par Shirley Roy et Roch Hurtubise ont été et sont toujours une source inestimable pour comprendre les enjeux de l'itinérance et de l'intervention. L'auteure tient à remercier tout particulièrement Mylène Goulet qui a contribué à la préparation de ce rapport.

Table des matières

Remerciements	2
Table des matières	3
Introduction	4
Chapitre 1 : Le logement des jeunes au Québec	4
1.1 La situation générale	4
1.2 La situation des jeunes de la rue	5
Chapitre 2 : La méthodologie du rapport	6
Chapitre 3 : Les besoins en logement des jeunes de la rue	7
3.1 L'errance estivale	8
3.1.1 La rencontre avec la ville	8
3.1.2 La rencontre avec le centre-ville	9
3.1.3 La revendication d'une vie alternative voire marginale	11
3.1.4 Un besoin d'intervention d'accueil et d'accompagnement	13
3.2 L'expérience de la rue comme figure de la dérive de soi	16
3.2.1 La survie au quotidien	16
3.2.2 Le besoin d'une intervention continue en logement	18
3.3 L'expérience de la rue comme figure de la précarité	19
Chapitre 4 : Les interventions actuelles à Montréal	20
Chapitre 5 : Les pistes de réflexion	22
Bibliographie	23

Introduction

La question du logement est devenue ces dernières années, un enjeu majeur pour la société québécoise, notamment pour les grandes villes comme Montréal, Québec mais aussi dans certaines régions comme l'Outaouais. Or, cet enjeu touche particulièrement les jeunes qui ont à vivre dans leur passage à la vie adulte, une transition résidentielle entre le domicile de leurs parents et leur propre logement. Cette transition vers l'autonomie ne se fait pas sans difficulté lorsque les offres de logement sont de plus en plus restreintes. Or, parmi l'ensemble des jeunes, les jeunes de la rue paraissent connaître des difficultés plus criantes pour se loger.

L'objectif de ce rapport est de faire état des besoins en logement des jeunes en situation de rue, des interventions en matière de logement qui existent actuellement et des défis qu'il reste à relever pour que la rue ne soit plus le seul toit possible pour certains jeunes.

Chapitre 1 : Le logement des jeunes au Québec

Le logement constitue un des enjeux qui caractérise le passage à la vie d'adulte autonome. Cette réalité permet ainsi de témoigner de l'allongement de la jeunesse notamment parce que les enfants demeurent de plus en plus longtemps chez leurs parents. Pourtant lorsque les jeunes les quittent, les difficultés sont nombreuses, tant pour les jeunes en général que pour les jeunes de la rue en particulier.

1.1 La situation générale

La question de l'insertion résidentielle des jeunes s'inscrit dans un contexte de précarisation de leur trajectoire de vie. Molgat (1996 : 6) présente les différents enjeux qui témoignent de cette situation. « La migration des jeunes affaiblit leurs positions dans les régions et ne leur assure pas nécessairement de meilleures conditions dans les centres urbains ». L'enjeu apparaît d'autant plus important au plan résidentiel que les jeunes dans ces migrations s'éloignent le plus souvent des réseaux de support familiaux et amicaux. En outre, la présence des jeunes sur le marché du travail n'est pas facile. Ils demeurent encore les plus affectés par le chômage, la précarité et la flexibilité des emplois. Dans ce contexte, sans ou avec

peu de support, sans ou avec peu de revenu, se maintenir dans un logement constitue une difficulté supplémentaire dans le passage à la vie adulte.

Au-delà de cette situation de transition des jeunes, il importe ici de rappeler la crise du logement que vivent les villes québécoises. Cette crise dans le marché locatif tend à renforcer les difficultés des jeunes à se loger dans la mesure où les contraintes économiques, locatives pèsent plus lourdement sur eux. Certes, le problème du logement est à la fois conjoncturel avec un taux de vacance relativement bas, mais aussi structurel avec une accessibilité financière au logement plus difficile qu'auparavant. Or, comme les jeunes sont plus présents sur le marché locatif, ils sont les premières victimes de ces difficultés accrues. A ce titre, l'intervention publique apparaît nécessaire pour faciliter et aider l'autonomie résidentielle des jeunes, d'autant que les jeunes de moins de 25 ans représentent 11% des ménages locataires et que dans 45% des cas, il s'agit de personnes seules.

Il reste cependant et notamment d'un point de vue municipal à considérer le degré de spécialisation que doit avoir les programmes d'aide dans le cadre du logement social. Doit-on s'adresser aux clientèles les plus vulnérables notamment les jeunes de la rue, ou doit-on s'adresser à l'ensemble des locataires à faible revenu ? Ces positions doivent être tranchées notamment dans une période où des projets de logement social réapparaissent.

Cette situation décrite pour les jeunes en général apparaît d'autant plus criante lorsqu'il s'agit des jeunes en situation de rue.

1.2 La situation des jeunes de la rue

Par définition, les jeunes qui vivent dans la rue ont un problème de logement dans la mesure où ils ne parviennent à obtenir ou à se maintenir dans un hébergement acceptable. Cependant, les situations sont diverses et complexes. Retenons ici que l'enjeu du logement pour les jeunes en situation de rue demeure l'ancrage et le sens de l'appartenance dans un lieu qu'ils auraient investi. A ce titre, la plupart de ces jeunes même lorsqu'ils ont un appartement, occupent davantage un logement, qu'ils ne l'habitent. D'ailleurs, cette précarité, cette dynamique du changement

demeurent un des éléments caractérisant ces jeunes qui ne parviennent pas ou ne souhaitent pas s'ancrer. Dans ce contexte, de manière générale, la question du logement doit s'accompagner d'un suivi, d'une préparation, d'un support à l'appropriation de « l'habiter », ces jeunes percevant le logement comme une contrainte plus que comme un avantage. Mais, au-delà de cette caractérisation, les besoins des jeunes sont divers et s'expriment au travers de la manière dont ils investissent la rue.

Chapitre 2 : La méthodologie du rapport

S'intéresser aux besoins en logement des jeunes de la rue à partir de leur propre point de vue et expériences exige nécessairement l'adoption d'une méthodologie qualitative qui à partir d'entrevues et d'observations va permettre de recueillir le propre récit des jeunes sur la situation de rue. A ce titre, les données recueillies portaient sur leur parcours, leur situation et leurs attentes au plan du logement. Considérant le peu de temps alloué et la saison hivernale à cette recherche dans le cadre de ce mandat, nous avons choisi d'utiliser les données recueillies dans le cadre de différentes recherches (doctorat et post-doctorat) réalisées sur les jeunes en situation de rue depuis 1995. Ces données qualitatives ont visé à recueillir des récits de vie des jeunes tant de leur situation en amont de la rue, durant leur temps dans la rue et en situation de sortie de rue. Nous avons choisi de retenir pour ce rapport la trajectoire de 20 jeunes rencontrés entre 1995 et 2003. Pour cette présente recherche, nous avons aussi interviewé 12 jeunes durant l'hiver recrutés dans des ressources, dans la rue ou par d'autres jeunes que nous connaissions. Cette cueillette récente de données visait principalement à considérer les possibles transformations des situations des jeunes depuis nos recherches antérieures. L'analyse des besoins s'appuie donc ici sur la trajectoire résidentielle et leur point de vue de 32 jeunes rencontrés et suivis de manière différente. Pour certains jeunes (les plus récents) nous les avons rencontrés durant une heure cet hiver, pour d'autres, nous nous connaissons depuis 6 ans. Le tableau suivant présentera les différentes caractéristiques des jeunes rencontrés en décomposant les jeunes issus de notre doctorat portant sur l'expérience de la rue, les jeunes issus de notre post-doctorat portant sur les sorties de la rue et de l'injection¹ et les jeunes rencontrés cet hiver.

¹ Dans le cadre de notre post-doctorat nous avons continué à suivre pour partie des jeunes de notre terrain de doctorat et pour une autre partie, nous avons rencontré de nouveaux jeunes.

Tableau 1 : Caractéristiques des jeunes en situation de rue rencontrés

	Terrain de Doctorat (1995-2001)	Terrain de post-doctorat (2001-2003)	Terrain du rapport Hiver 2003
Nombre de jeunes	8	12	12
Âge moyen	19 (15-22)	21 (18-23)	22 (20-26)
Sexe	5 jeunes hommes /3 jeunes filles	7 jeunes hommes/ 5 jeunes filles	8 jeunes hommes/ 4 jeunes filles
Temps dans la rue	Deux mois – cinq ans	Un an à cinq ans	Trois mois à deux ans
Expérience en logement autonome	2	4	5
Consommation de drogues injectables	3	12	2

La présentation de ce tableau permet de faire ressortir les caractéristiques des jeunes au moment de notre première rencontre. Mentionnons ici que l'utilisation de différentes sources de données a permis de considérer l'évolution des jeunes dans la mesure où nos recherches en ayant pour objectif de comprendre la trajectoire de ces jeunes, nous avons cherché à suivre et à rencontrer à des nombreuses reprises les mêmes jeunes. A ce titre, nous suivons le parcours de certains jeunes depuis 1995. En outre, la démarche ethnographique de notre doctorat alliant observations et entrevues nous a permis de réaliser une immersion dans le milieu de la rue durant plus de quatre années. Les autres recherches découlent de cette connaissance approfondie des jeunes, des organismes, des intervenants et du milieu de la rue.

Chapitre 3 : Les besoins en logement des jeunes de la rue

Comprendre les besoins en logement des jeunes de la rue, c'est d'abord et avant tout s'intéresser à leur parcours résidentiel et aux conditions d'entrée et de vie dans la rue. Dans cette perspective, il s'agit là encore de considérer que l'expérience de la rue constitue une expérience dans le passage à la vie adulte autonome de certains jeunes. A ce titre, la rue devient alors un des espaces investis dans la transition résidentielle entre le domicile des parents et un domicile autonome.

C'est dans ce contexte, qu'il faut comprendre les besoins en logement des jeunes de la rue. A cet égard, les enjeux autour de l'autonomie résidentielle des jeunes, c'est-à-dire dans l'accès et le maintien dans un logement autonome s'organisent autour deux grands pôles : d'une part les contraintes liées aux trajectoires des jeunes eux-mêmes et d'autre part, les contraintes liées au marché actuel du logement. Nous avons déjà abordé les contraintes liées au marché actuel du logement, présentons ici différentes figures qui témoignent des contraintes qui pèsent dans la trajectoire de vie des jeunes. La compréhension du phénomène des jeunes de la rue doit viser une compréhension de la diversité des situations que vivent les jeunes qui font de la rue un espace de vie possible ou nécessaire. Par conséquent, il importe de distinguer différentes figures représentatives de situations vécues par les jeunes de la rue.

3.1 L'errance estivale

Depuis une vingtaine d'années, le nombre de jeunes présents dans les rues de Montréal paraît augmenter avec l'arrivée de l'été. Plus présents et visibles durant l'été, ces jeunes utilisent les parcs du centre-ville comme espace de vie pour y passer l'été de leur jeunesse. Pour une partie d'entre eux, les rues du centre-ville riment avec expérimentation, trip, émancipation à l'instar d'un rite de passage qui leur permettrait de s'éprouver.

3.1.1 La rencontre avec la ville

Dans ce cadre, la modalité d'entrée dans la rue doit être lue en regard du rôle d'attraction que jouent certains espaces. Ainsi, durant les années 95-99, Montréal et Québec, notamment leur centre-ville respectif, sont devenus des pôles d'attraction pour une jeunesse, qui en région, se sentait prise au piège, ne pouvant réaliser ses aspirations (Gauthier, 1997). L'analyse des trajectoires résidentielles de jeunes précaires conduite par Gauthier et ses collègues montre comment, dans un contexte de passage difficile à une vie adulte autonome, l'attraction vers les centres urbains sont une des raisons justifiant le départ du milieu familial et du milieu d'origine. Comme dans leur étude, la majorité des jeunes rencontrés venait

principalement, des régions suivantes : l'Abitibi, l'Outaouais, le Bas-du Fleuve, le Saguenay et la Gaspésie².

Des compilations réalisées par des organismes oeuvrant auprès des jeunes de la rue, à Montréal, mentionnent des proportions entre 60 et 70% de jeunes fréquentant leurs organismes, provenant des autres villes et régions du Québec (Parazelli, 2000).

Ainsi, il importe de considérer que la première logique d'appropriation des jeunes en situation de rue concerne l'urbain³. Une importante recherche sur les projets de migration des jeunes Québécois conclut d'ailleurs que la région de Montréal s'impose comme la région qui attire le plus de jeunes. La migration vers la ville est en effet au cœur de l'arrivée à Montréal de la plupart des jeunes rencontrés. Ce projet de migration s'inscrit par ailleurs dans une logique du départ de la famille, que ce départ soit imposé ou réfléchi (Gauthier, 1997).

Gauthier et coll. (1997) montrent d'ailleurs l'importance de ces migrations vers les grands centres urbains des jeunes de moins de 30 ans. Cette migration est pour ces auteurs, d'autant plus importante que les jeunes se trouvent dans une situation de vulnérabilité sociale essentiellement en raison de leur faible scolarité, de leurs difficultés d'insertion socioprofessionnelle et de leurs conditions de vie dans la pauvreté. Ainsi, la plupart des jeunes en situation de rue rencontrés sont des jeunes qui sont d'abord venus à Montréal pensant trouver plus facilement des espaces possibles d'insertion. Mais au-delà du constat de la migration urbaine de la plupart des jeunes étudiés, c'est l'attrait du centre-ville comme espace offrant la possibilité de nouvelles expérimentations, qui marque le passage à la rue de ces jeunes.

3.1.2 La rencontre avec le centre-ville

² Il peut aussi s'agir d'un biais dans la mesure où les jeunes venant d'une même région avaient tendance à se tenir ensemble dans le centre-ville ou tout au moins à revendiquer une identité régionale commune.

³ Il importe cependant de noter qu'en 1999 et 2000, les villes régionales sont devenues des pôles d'attraction pour les jeunes qui considèrent Montréal comme plus problématique et difficile si bien que de nouvelles villes disent connaître un problème avec des jeunes en situation de rue, Montréal connaissant à son tour une recrudescence de jeunes venus des autres provinces.

Voilà comment Fabien, 17 ans décrit sa découverte du centre-ville comme un monde de liberté où il pouvait explorer de nouvelles expériences au début de sa trajectoire de rue.

Ben disons au début j'suis venu à Montréal dans le centre-ville parce que je savais qu'il y a bien des choses à faire. Disons que depuis le début de l'été, je me tenais surtout, je vivais dans la rue un peu. Je suis parti de chez mes parents, pis au début, je dormais dehors, t'sais, je venais les fins de semaines. Pis tous les soirs on trouvait une place là, on allait dans les parcs, on se couchait et on dormait. Pis après ça j'ai trouvé d'autres de mes chums qui avaient des apparts avec qui je suis resté pendant un moment. Pis par la suite, je suis retourné à l'école puis donc je suis retourné chez mes parents pour un petit bout. Ben disons qu'au début quand je suis rentrée dans le milieu de la rue, c'était tout simplement parce je voulais partir de chez mes parents, parce que je m'entendais plus assez bien avec eux. J'tais tanné pis je voulais comme faire d'autres expériences, vivre, être un peu plus libre de pouvoir faire ce que je voulais faire dans le fond, sans avoir toujours quelqu'un en train de m'encadrer pis me dire non fait pas ça, va faire çï, fait ça. Pis t'sais dans le coin c'est facile. Tu trouves toujours quelqu'un ou quelque chose à faire de nouveau. Donc au début c'est ça. Je me suis bien amusé. Je me suis bien débrouillé aussi. C'est comme, c'est comme un milieu qui est pas trop difficile pis c'est quand même assez, c'est que les gens s'entraident quand même beaucoup.

Tous les jeunes rencontrés viennent de l'extérieur, aucun ne vivait dans le centre-ville auparavant. L'extérieur peut être en ordre d'importance la région éloignée, la banlieue, comme un autre quartier de Montréal. Il est fort surprenant de remarquer que les jeunes qui résident dans le centre-ville, notamment dans les Habitations Jeanne Mance, et qui sont aux prises avec les mêmes difficultés d'insertion, ne paraissent pas vivre la même attraction pour les espaces publics du centre-ville (Bellot, 2001). Aucun des jeunes en situation de rue rencontrés mentionnait être un jeune dont les parents résident dans ce quartier. Paradoxalement, les jeunes du centre-ville qu'on qualifie le plus souvent de jeunes de la rue sont des jeunes qui ne résident pas dans cet espace. Venus d'ailleurs, ils n'arrivent pas cependant de manière brutale au centre-ville.

En quête de nouvelles sensations, les jeunes « débarquent » une fin de semaine à Montréal et progressivement transformeront leur fin de semaine en semaine. Certes, de nombreux jeunes fréquentent le centre-ville la fin de semaine sans pourtant devenir des jeunes en situation de rue. Le passage à la rue de ces jeunes s'accompagnera en effet du sentiment pour certains que cet espace et la vie qui l'accompagne correspond à ce moment-là à leurs aspirations. Ainsi, le centre-ville devient progressivement leur lieu dans la mesure où ils n'en ont pas d'autres ou qu'ils s'en sont détachés.

L'attrait ici considéré concerne principalement les activités marginales que les jeunes associent avec cet espace. A ce titre, les jeunes ne décriront pas le centre-ville comme un espace où il est possible, par exemple, d'accéder à des activités de loisirs conventionnelles (cinéma, magasins, théâtre, bars, discothèques) mais il y référeront plutôt en citant des activités davantage transgressives qu'ils imaginent ou qu'ils connaissent déjà. Parazelli, (1997, 2000) a largement décrit le caractère attractif du centre-ville de Montréal, présentant les différents lieux qui symbolisent depuis plusieurs générations, les lieux de la marge :

Les jeunes de la rue n'échappent pas à ce phénomène d'attraction, d'autant plus que certains secteurs associés à l'ancien Red-Light ainsi que d'autres lieux périphériques (carré Saint-Louis, Village gai, place Émilie-Gamelin, etc.) ont représenté historiquement sur le plan symbolique des lieux de transgression, d'abandon et de rejet qui s'associent à l'imaginaire de la vie de rue (Parazelli, 2000 : 28).

3.1.3 La revendication d'une vie alternative voire marginale

Roman, 20 ans, a connu de nombreux placements depuis l'âge de 6 ans qui l'ont empêché de s'enraciner dans une quelconque région. Il arrive de Québec, où il a passé deux ans dans la rue. Il explique venir à Montréal, car Québec est une trop petite ville pour les marginaux. Une fois réperé, il est difficile de ne pas se faire harceler. Son projet d'arrivée au centre-ville vise à se noyer dans un monde marginal qui par son ampleur devrait le protéger des interventions policières.

Ben tu sais moi je suis venu icitte parce que j'étais tanné d'être le bum de mon coin. Pis j'savais qu'icitte, je trouverais d'autres punks, pis que le monde les achalait pas parce qu'ils étaient punks. T'sais c'est plus facile à Montréal, pis tu peux aller manger au centre de jour et pis dormir au Bunker...T'sais en région y'a pas autant d'organismes, de soutien, puis le monde te regarde de travers, y'a ben moins de préjugés à Montréal.

Dans ce contexte, la vie de rue est perçue comme une expérience festive avec des pairs. Les jeunes qui vivent cette errance ont alors à cœur de se distancier du monde des adultes y compris du monde de leurs parents pour faire l'expérience d'une certaine autonomie, d'une certaine marginalité. Cette logique dans l'expérience de la rue n'est pas récente ni strictement montréalaise. Des jeunes qui partent en quête d'une façon de vivre, voire d'une raison de vivre se retrouvent chez les *beatniks* dans les années 50 aux États-Unis, chez les hippies des années 60, les punks des années 70. Plus proche de la période actuelle, les jeunes, définis

comme des zonards qui se déplacent de festivals en festivals en France depuis la fin des années 80, participent à cette expérience d'une errance festive, participant à une dynamique initiatique. A Montréal, cette figure de la rue est devenue de plus en plus visible dans les années 90 en même temps que le ton festivalier de l'été prenait de l'ampleur dans la ville.

Pourtant derrière l'émergence de toutes ces sous-cultures de la jeunesse, il y a toujours le même besoin de se chercher, de se construire une identité. A ce titre, l'explosion estivale du nombre de ces jeunes ne doit pas nous faire croire que l'errance estivale est très différente de l'expérience annuelle de la rue. Le caractère saisonnier de cette figure renvoie davantage à la visibilité du phénomène qu'à des différences particulières entre des jeunes présents durant l'été dans la rue ou durant toute l'année. Pour autant, la quête de soi se réalise dans des expérimentations différentes. C'est pourquoi, il importe d'accompagner cette errance estivale pour prévenir sa chronicité.

Cette quête de nouvelles expériences, ce désir de vie souterraine et marginale constitue, pour une partie des jeunes, la manière dont il importe de définir les jeunes de la rue :

Voilà comment Arienne (17 ans) rencontrée au moment où elle est en fugue et aspire à devenir une jeune de la rue si elle ne se fait pas reprendre) définit un jeune de la rue :

Un jeune de la rue ouais, jusqu'à un certain point parce j'sus vraiment une jeune de la rue dans le sens comme ça. Pour moi un jeune de la rue, c'est quelqu'un qui, mais ça peut dépendre des raisons pourquoi qu'y est dans la rue aussi là mais j'pense c'est quelqu'un qu'y a l'goût d'vivre une autre expérience ou quelqu'un qu'y est là pis c'est pas par choix là t'sais qui s'est retrouvé dans la rue veux, veux pas. Ben, j'pense que tout le monde veut s'en sortir à un moment donné. T'sais, on a beau dire ah non j'veux pas m'conformer toute ça, moé non plus j'veux pas m'conformer mais j'veux pas passer ma vie dans la rue non plus, assise sul'trottoir à quêter du change.

La présentation de cette vision dans un premier temps quelque peu romantique et ludique de la rue s'éloigne des descriptions de survie et de difficultés que tiennent généralement les discours scientifiques et médiatiques pour justifier des interventions visant à sortir les jeunes de la rue. En montrant comment la rue peut correspondre à un rite initiatique, Shériff (1999) elle a aussi fait état du décalage entre la représentation de la rue des jeunes et celle des adultes.

Du point de vue des jeunes, le passage à la rue s'inscrit donc plutôt dans une logique de découverte et non de discrédit, où la possibilité de réaliser de nouvelles expériences est mise de l'avant. La rue est donc perçue par eux comme un espace d'apprentissage et d'expérimentation avec les pairs qui eux aussi se détachent du caractère contraignant des espaces traditionnels de socialisation gouvernés par les adultes, espaces dans lesquels ils ont fait l'expérience de l'échec et de la fragilisation de leur inscription sociale. Pour autant, l'expérience de la rue peut aussi devenir un échec, venir renforcer la vulnérabilité de ces jeunes et les placer dans un cadre où leur inscription sociale est encore plus fragile.

3.1.4 Un besoin d'intervention d'accueil et d'accompagnement

A cet égard, il importe de considérer que malgré le caractère apparemment festif et transitoire de cette expérience, la question de l'intervention, se pose tant au plan de l'accueil de ces jeunes arrivant à la belle saison et de leur accompagnement social dans une perspective largement préventive. Pour autant, et tel est l'enjeu, une intervention trop rigide, encadrée, structurée risque de détourner ces jeunes, qui sont d'abord et avant en quête de liberté.

La mise en place d'une ressource d'accueil, d'information et de support directement à la Gare centrale des autobus témoigne de la prise en considération du pouvoir d'attraction du centre-ville pour des jeunes en quête de nouvelles expériences. Les objectifs de cette ressource sont explicites à cet égard. Il s'agit de donner des outils et des supports aux jeunes, qui fraîchement arrivés, sont sans ressources pour faire face au monde de la rue. Il importe cependant de mentionner que l'attraction pour le centre-ville s'inscrit dans un souci de découverte où le jeune souhaite faire de nouvelles expériences parce que sa vie ne lui paraît pas totalement enrichissante, comme le décrit Fabien. Pour autant, cette ressource ne peut pas suffire à réaliser l'accueil de l'ensemble des jeunes qui arrivent au centre-ville.

Dans ce contexte, il semble important que l'ensemble des intervenants participent à ce mandat d'accueil, pour connaître très rapidement les nouveaux venus mais aussi en saisir leurs caractéristiques, les lieux qu'ils investissent. En effet, si chaque année de nouveaux jeunes arrivent au centre-ville, ils ne présentent pas les mêmes soifs d'expérimentations, les mêmes valeurs et n'investissent pas les mêmes parcs.

Dès lors, il importe de structurer collectivement dans une dynamique de partenariat entre tous les groupes communautaires et publics en vue de saisir dès l'accueil comment, où et avec quels enjeux va se dérouler l'été. L'action préventive a besoin de contours qui peuvent se dessiner si tous les organismes participent de manière concertée au décodage de la situation dès les premières arrivées de jeunes.

Consentir à l'accueil de ces jeunes c'est d'une part adopter une position citoyenne en tant que ville en affirmant accepter ces visiteurs comme tous les= autres visiteurs venus à Montréal attirés par sa réputation d'étés festifs et festivaliers. D'autre part, il s'agit d'assumer les conditions matérielles, humaines, d'hygiène et d'accompagnement nécessaire à l'accueil de ces jeunes visiteurs.

Ces postulats doivent alors devenir les cadres d'une intervention souple, de proximité qui vise un accompagnement préventif de l'expérience de la rue plutôt qu'une tentative de normalisation contraignante. L'intervention doit ici être construite dans le sens d'une opportunité d'épanouissement pour le jeune plutôt que de son enfermement et de son contrôle.

A ce titre, le logement ici n'apparaît pas nécessairement le levier principal de l'intervention, la construction de liens significatifs avec des adultes apparaît plus cruciale afin d'établir les possibilités de pont entre un Nous jeunes et Eux adultes. Ce sont en effet ces liens qui devraient permettre de faire en sorte que l'errance d'un été décliné sous le ton de l'aventure ne devienne pas une dérive qui renforce mal-être et souffrance. En outre, une intervention accompagnant cette figure de l'errance doit permettre d'établir des conditions qui vont favoriser la nature transitoire et émancipatoire de cette situation d'errance. Dans cette perspective, il importe que cette intervention puisse être un cadre de négociation et de résolutions de conflits qui permettent d'éviter que les seules normes de la rue s'expriment. A ce titre, la présence directe d'une intervention auprès de ces jeunes en situation de rue constitue aussi une manière d'assurer la présence de règles et de contrôles qui ne sont pas juste portés par les acteurs de la rue (jeunes, milieu criminel, itinérants...). Cette intervention devrait être portée par des acteurs du secteur communautaire et du secteur public afin d'éviter une trop grande dérive vers la répression.

En outre, en construisant une intervention spécifique pour cette figure de l'errance, il est aussi possible de favoriser un certain cloisonnement entre les différentes figures de l'errance dans une logique préventive. La logique d'intervention pourrait être alors celle d'une logique humanitaire provisoire telle qu'elle s'établit à l'égard de réfugiés. L'hébergement y est alors conçu de manière provisoire et vise à établir les conditions matérielles minimales. L'hébergement pourrait trouver aussi sa place dans une intervention telle que celle qui s'est établit cet hiver pour répondre à un manque de places. Cependant, il importe que les structures mises en place soient relativement séparées de celles que les jeunes en situation de rue plus chronique utilisent. Finalement, la présence visible d'une intervention constitue aussi un outil pour rassurer la population, pour éviter que se développe un sentiment d'insécurité et d'impuissance face à une « invasion » d'un quartier par des jeunes à l'allure et aux comportements qu'on juge déplacés.

Cependant, indiquons ici que derrière cette présence dans la rue s'exprime aussi le besoin de vivre collectivement des rites de passage pour des jeunes en quête de sens. A ce titre, la quasi absence de modèles collectifs tels des squats alternatifs, des communautés qui témoignent d'une économie et d'une organisation sociale alternative au Québec crée un manque pour des jeunes en quête de rites de passage communautaires. Il s'agit aussi ici de considérer un des éléments caractéristiques des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal, soit le fait que la plupart d'entre eux a connu dans l'enfance et surtout dans l'adolescence, une prise en charge par les Centres jeunesse. Or, cette prise en charge s'est réalisée le plus souvent dans des centres d'accueil. Par conséquent, les jeunes ont eu l'habitude d'une vie collective qu'ils rejettent pour son cadre contraint mais qu'ils tentent de reproduire aussi dans la mesure où ils n'ont pas pu apprendre à vivre hors d'un groupe ou de manière autonome. D'ailleurs, l'expérience du squat à Montréal a permis de rendre compte de ce besoin de bâtir et de vivre une organisation sociale collective, alternative. Dans ce contexte, l'accompagnement social de cette errance estivale pourrait aussi signifier favoriser l'apparition et le maintien d'organisation collective alternative de type communautaire où les jeunes pourraient réaliser leur quête de sens.

D'autres figures de l'expérience de la rue exigent des interventions plus structurées autour de la réponse à des difficultés particulières que vivent les jeunes.

3.2 L'expérience de la rue comme figure de la dérive de soi

3.2.1 La survie au quotidien

Dans cette figure, il s'agit de considérer que l'expérience de la rue ne rime pas toujours avec plaisirs mais bien davantage avec souffrance et mal de vivre. Sans faire état ici en profondeur de toutes les difficultés que certains jeunes de la rue connaissent (toxicomanie, détresse psychologique, problèmes de santé mentale ou physique, idées suicidaires, etc), notons cependant que l'expérience de la rue signifie ici l'expérience d'une survie au quotidien. Dans ce contexte, le jeune a perdu le contrôle de sa vie au point généralement de ne plus « habiter » son corps contrôlé alors par la souffrance d'être et de vivre.

Dès lors, le logement autonome est loin de leur réalité pour ces jeunes qui tentent strictement au quotidien de répondre à leurs besoins primaires. Se loger prend alors ici comme sens celui d'avoir un toit pour une nuit. L'expérience de la rue est celle de l'incertitude d'être et de faire.

Dans ces circonstances, la galère qu'ils vont vivre sur la rue au quotidien en prenant des contraventions, en se faisant expulser des lieux qu'ils occupent et en vivant l'ennui de la routine de survie qui construit la monotonie de la journée passée à tenter de répondre aux besoins essentiels va les amener à un sentiment de révolte et d'injustice qui peut catalyser des transformations majeures dans leur expérience de rue. Ainsi, comme Dubet (1987) l'avait décrit pour les jeunes de banlieue, la galère devient l'expérience qui ancre le processus de désenchantement des jeunes quant à leur vie de rue. Progressivement d'une expérience positive, toute en couleurs, enrichissante, récréative, la rue va devenir pour plusieurs un monde cul de sac, gris, froid, sans cohésion ni solidarité.

Cette transformation de la ritualisation de la prise de risque dans la rue comme manière de devenir quelqu'un, d'une expérience collective de transgression juvénile à une expérience individuelle d'addiction, si elle renforce le décalage entre la représentation idéale de la jeunesse et la réalité sociale que vivent les jeunes en situation de rue, ne doit pas faire oublier qu'elle révèle le poids des contraintes en ce qui a trait aux possibilités de prendre sa place comme jeune et comme groupe de jeunes dans le centre-ville.

Ainsi, la transformation de l'expérience de la rue en regard de la consommation de drogues a conduit à créer de nouvelles différenciations entre les jeunes. Si, auparavant, la différenciation se réalisait autour de la culture punk et du contexte de survie dans lequel vivait le jeune, maintenant, la consommation de drogue notamment injectée, trace la frontière entre les jeunes dans la rue. Par conséquent, la quête de l'affranchissement s'exprime davantage dans une expérience individuelle à laquelle la consommation de drogues sied parfaitement, surtout l'héroïne qui renvoie maintenant à des usages plus généralement individuels.

Cette transformation de l'expérience de la rue, du passage d'une expérience inscrite dans une socialité juvénile à une expérience inscrite dans une prise de risque individualisée dans l'injection, tend à limiter la trajectoire de rue définie autour de l'épisode d'un été, dans la mesure où la structuration du rapport à la rue ancre plus rapidement les jeunes dans le monde social de la rue. En effet, l'expérience de la rue paraît les rendre les plus rapidement vulnérables que ce soit en regard des logiques de répression dont ils sont l'objet et qui renforcent leur volonté d'affranchissement et de rébellion à l'égard du monde adulte ou en regard de pratiques de consommation de substances psychoactives qui les enracinent davantage dans le monde souterrain de la rue.

La lecture des trajectoires d'enfermement contient l'idée d'une réduction de l'espace que ces jeunes s'approprient. Il est d'ailleurs surprenant de voir comment ils parviennent à réduire leur univers à quelques rues dans lesquelles la drogue constitue le pivot. Lire la trajectoire de rue sous la forme d'un enfermement contribue à rendre compte du rapport captif qu'entretiennent certains jeunes avec le monde social de la drogue. La lecture de l'enfermement exprime, dans un premier temps, une certaine longévité dans la rue. En effet, on ne devient pas captif de ce monde aussi facilement. Ce sont pour la plupart des jeunes qui vivent dans la rue depuis plusieurs années, qui s'inscrivent dans cette trajectoire. Dans un deuxième temps, l'idée de l'enfermement renvoie au fait que ces jeunes se ressentent prisonniers de cet espace. Ils souhaitent ainsi en sortir, font parfois des tentatives pour y arriver mais y reviennent toujours. L'enfermement devient en somme l'absence d'opportunités de vivre ailleurs que dans la rue, que cette absence se soit définie de manière progressive ou accidentelle.

Cet enfermement dans la rue accompagne une trajectoire de consommation où la drogue, notamment par injection, est devenue la ligne biographique dominante de l'individu. Ainsi, pour ces jeunes, qui se trouvent confrontés à cette issue, la drogue prend toute la place dans leur quotidien et à ce titre construit leur appartenance à la rue. Ils se disent alors des « junkies de la rue » bien plus que des jeunes de la rue.

Nous avons ici présenté les jeunes qui connaissent les difficultés liées à l'injection de drogues. De la même façon, certains jeunes aux prises avec des problèmes sévères de santé mentale ne parviennent pas à se maintenir en logement et font de la rue, leur espace de vie en vivant ce même cadre d'enfermement dans un quotidien de survie.

3.2.2 Le besoin d'une intervention continue en logement

Les interventions existent pour ces jeunes, qu'il s'agisse de première ligne, seconde ou troisième ligne. Cependant, les places sont peu nombreuses. En outre, il manque une certaine continuité entre l'ensemble de ces interventions, les jeunes faisant davantage le circuit des ressources plus que participant à une progression dans l'hébergement qui peut les conduire vers l'autonomie. Mentionnons d'ailleurs que la plupart de ces ressources visent l'hébergement. A ce titre, il s'agit moins de préparer les jeunes à se maintenir de manière autonome dans un logement que de les héberger pour leur éviter de dormir dans la rue. Pour autant, des initiatives récentes en matière de logement avec support communautaire tentent de répondre à cet accompagnement vers l'autonomie mais elles sont encore peu nombreuses. Or, pour ces jeunes aux prises avec des difficultés, il importe que très rapidement les interventions en logement signifient l'apprentissage de l'investissement dans un lieu pour favoriser le retour vers une stabilité plutôt que le strict logement de dépannage qui maintient ces jeunes dans l'immédiateté et l'urgence. Le besoin pour ces jeunes consiste à créer autour d'eux un logement le plus stable possible pour leur éviter les portes tournantes et crée avec un lien et un cadre d'appartenance qui peut les ancrer dans une trajectoire de changement par rapport à leurs difficultés. Dans ce contexte, répondre à leurs difficultés de vie, devrait d'abord et avant tout, loger ces jeunes et les placer dans un univers stable, dans lequel ils vont pouvoir se construire ou se reconstruire.

L'importance est ici la gradation de l'intervention qui favorise l'apprentissage de l'autonomie mais aussi la nécessité dès la rue de favoriser une intervention de longue durée pour provoquer un changement et ne pas contraindre les jeunes à vivre dans l'immédiateté et dans l'urgence. Pour les éloigner de la rue, encore faut-il que faute de ressources, les jeunes ne soient pas contraints d'y retourner très rapidement. Il s'agit ici de briser le circuit de ces jeunes : rue, ressource, prison, hôpital, rue... A ce titre, le manque de place d'hébergement qui contraint les ressources à « faire tourner » les jeunes pour donner accès à tous à quelques nuits avec un toit marque un enjeu dans les possibilités de stabiliser les jeunes. De plus, cette précarité résidentielle contribue à renforcer la cohabitation entre les jeunes et d'autres personnes itinérantes dans des ressources alors même que les jeunes reconnaissent qu'elles ne sont pas faites pour eux.

Dès lors considérant que ces jeunes vivent des transitions, il s'agit de concevoir l'intervention en logement comme facilitant cette transition en leur donnant la possibilité de se stabiliser pour se rétablir personnellement ou pour envisager des possibilités d'insertion professionnelle.

3.3 L'expérience de la rue comme figure de la précarité

Si tous les jeunes en situation de rue ne connaissent pas des difficultés de vie aussi importantes que celles décrites antérieurement, tous vivent dans une précarité économique importante. Or, il semble que depuis quelques années, se retrouvent dans des ressources d'hébergement et dans la rue, des jeunes qui sans connaître de difficultés majeures ne parviennent pas à se maintenir dans un logement autonome malgré un emploi et des revenus. En fait, ces jeunes font l'expérience de l'errance et de l'itinérance alors même qu'ils ont des revenus et généralement un emploi. Simplement l'éloignement de la famille (ou la nécessité d'une migration professionnelle des régions éloignées); les faibles revenus, les emplois précaires sont autant de raisons qui font que les jeunes ne parviennent pas à se payer un loyer. Ces jeunes ont généralement eu des logements mais ils ne s'y maintiennent pas, faute de revenu stable.

*Pascal, 22 ans, travaille dans une entreprise de restauration rapide depuis trois mois.
Il vit dans une ressource d'hébergement car il n'a pas encore suffisamment d'argent
pour se payer un emménagement dans un appartement, seul.*

Moi, j'suis tanné d'être ici. De voir du monde malade et gelé. Mais comment veux tu. Avec mon salaire, y pas personne qui veut me louer, parce que c'est pas sûr, pis t'sais pour les proprio, j'ai pas de garantie. A tous les jours, je lis le journal je fais des téléphones, mais c'est toujours pareil, c'est loué ou je fais pas l'affaire. Pis là tu dis ça va tu finir un jour. Pis l't'sais les loyers ça même plus d'allure. Même si je veux, je peux pas me payer mon appart. Alors je viens ici.

Cette nouvelle figure de la jeunesse de la rue témoigne de la pauvreté accrue des jeunes mais aussi du manque de logement abordable. Dans ce contexte, il semble que les programmes de logement social mais aussi les aides accompagnant les revenus de ces jeunes devraient être développés pour leur éviter de connaître la rue. Certes, le plus souvent cette situation d'errance est épisodique. Cependant, les risques de tout perdre pour ces jeunes dont l'insertion est déjà fragile convainquent de la nécessité d'agir pour favoriser leur maintien dans des logements locatifs.

A ce titre, il importe que les programmes soient développés pour les jeunes hommes seuls, notamment ceux qui migrent d'autres régions pour favoriser leur maintien en logement privé. En effet, plus que les filles qui peuvent bénéficier de certains hébergements en raison de leur situation, les hommes semblent plus dépourvus y compris lorsqu'ils sont pères. Dans ces situations, au-delà de la pauvreté et de l'errance vécue par ces pères, c'est aussi l'impossibilité ou les difficultés à maintenir des liens avec leurs enfants alors même qu'ils sont engagés dans une dynamique d'insertion professionnelle qui semblent les affecter.

Chapitre 4 : Les interventions actuelles à Montréal

Au-delà des interventions générales en matière de logement qui ciblent ou non les jeunes, la présentation des interventions actuelles vise à faire un portrait des organismes communautaires en hébergement disponibles pour les jeunes⁴ dans la région de Montréal. Nous avons pu répertorier 39 organismes, dont 7 travaillent strictement auprès d'une clientèle masculine, 20 auprès d'une clientèle mixte, et 12 auprès d'une clientèle féminine exclusivement.

⁴ Jeune signifie ici de 0 à 30 ans. Toutefois les organismes travaillant auprès des 25 ans et plus n'ont pas été pris en considération dans la mesure où ils oeuvrent principalement auprès d'une clientèle adulte.

Pour 22 organismes, la clientèle doit être majeure, pour 14, elle doit être mineure et finalement pour 3 organismes, elle peut être de tout âge. Huit organismes présentent un mandat spécifique soit toxicomanie (4), santé mentale (1), VIH/SIDA (1), autochtone (1), jeunes mères (1).

Quant au nombre de places disponibles, il s'agit de considérer que les chiffres ne peuvent être qu'approximatifs, puisque nous n'avons pas pu vérifier systématiquement le nombre de place offert par organisme. Nous parvenons cependant à un nombre de 810 places disponibles, soit 287 pour les jeunes hommes, 156 pour les jeunes femmes et 367 pour une clientèle mixte. Rappelons ici que l'étude de Fournier et al (1998), conclut que le nombre de personnes itinérantes (à savoir les personnes utilisatrices des services dévolus aux personnes itinérantes) est estimé à 28 214 personnes différentes à Montréal dont 12 666 ont été sans domicile fixe au cours des douze derniers mois (Fournier *et al.*, 1998) et dont le tiers à moins de 30 ans, soit entre 4 et 5 000 jeunes.

Les types d'aide offert par les organismes sont les suivants :

- Les services de première ligne correspondent à l'aide d'urgence ou encore à ce que certains appelleront « aide de dépannage ». Généralement, cette aide se situe entre 1 à 5 jours et ne dépasse jamais une semaine.
- Les services de 2^{ème} ligne correspondent à une aide de quelques jours à maximum un an. Les ressources développent alors différents plans d'intervention qui vont du répit à la thérapie en toxicomanie.
- Les services de 3^{ème} ligne, correspondent à une aide de longue durée dans laquelle la question du logement est intégrée dans l'intervention. Il s'agit le plus souvent d'appartements supervisés.

La plupart des organismes offrent plus d'un type d'aide. Dix-sept organismes offrent ainsi de la 1^{ère} et de la 2^{ème} ligne, six organismes offrent l'ensemble des types d'aide, et 16 finalement se spécialisent dans un type d'aide.

Très peu d'organismes, 5 sur 39 offrent un suivi post hébergement qui permet de réaliser progressivement le passage du jeune à l'autonomie.

La présentation sommaire des interventions actuelles montre d'une part la diversité des ressources et d'autre part leur faible nombre puisqu'elles ne couvrent qu'environ 25 % des besoins des jeunes en situation de rue.

Chapitre 5 : Les pistes de réflexion

Au-delà, de la nécessité d'offrir plus de places en hébergement pour les jeunes, il semble que l'intervention en logement auprès des jeunes en situation de rue doit être améliorée dans trois directions

- L'accueil et l'accompagnement des jeunes
- La continuité des interventions pour soutenir le passage vers l'autonomie résidentielle, de l'hébergement au logement avec support communautaire
- Le soutien de l'autonomie résidentielle.

En effet, les trois figures décrites de la situation de rue des jeunes témoignent de l'importance de penser l'intervention comme un processus à partir duquel les types d'aide doivent être diversifiés.

Ainsi, dans un premier temps, le travail d'accueil et d'accompagnement à l'entrée dans la rue, doit être conçu comme une stratégie préventive visant à circonscrire l'expérience de la rue. Pour se faire, il importe d'assurer une intervention directe dans la rue pour contrer l'accueil par d'autres acteurs du monde de la rue soit le milieu criminel ou de l'itinérance.

Pour les jeunes qui ont connu une chronicité de leur expérience de la rue, il s'agit d'assurer une continuité plutôt qu'une circularité de l'intervention pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie résidentielle.

Enfin, il importe de considérer que les jeunes en situation de rue comme les autres jeunes ont besoin de support pour faire face aux difficultés de pénétration du marché locatif en favorisant leur accès à du logement social.

Ainsi, souhaiter répondre aux besoins en logement des jeunes en situation de rue s'est s'inscrire dans le soutien vers l'autonomie résidentielle des jeunes en général afin d'éviter que la rue soit le seul logement à prix abordable que les jeunes puissent s'offrir.

Bibliographie

Pour aller plus loin sur la situation des jeunes de la rue au Québec et le logement

Bellot, C. (2001). Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal. Montréal, Thèse de doctorat, École de Criminologie, Université de Montréal.

Côté, M-M. (1991). Les jeunes de la rue. Montréal, Liber

Denis, V. (2000). La pratique du squeegee à Montréal : expériences et perceptions des jeunes impliqués. Montréal, Mémoire de Maîtrise en criminologie, École de Criminologie, Université de Montréal

Fournier, L., & Chevalier, S. (1998). Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-97: 2-Montréal: premiers résultats. Québec: Santé Québec.

Gauthier, M et coll. (1997). Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui. Sainte Foy, Les presses de l'Université Laval.

Hagan, J., & McCarthy, B. (1997). Mean Streets. Youth Crime and Homelessness. Cambridge: Cambridge University Press.

Hurtubise, R.; Vatz Laaroussi, M.; Dubuc, S. (2000). Jeunes de la rue et famille. Des productions sociales et des stratégies collectives au travers des mouvances du réseau. Sherbrooke, Université de Sherbrooke, rapport de recherche présenté au Conseil Québécois de la Recherche Sociale.

Laberge, D. (dir.). (2000). L'errance urbaine. Québec: Éditions Multimondes. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale.

Luba S. (1996). Étude sur le milieu et la mise en marché : les jeunes, le logement et la collectivité : innovations et meilleures pratiques. Ottawa, SCHL.

Mayor's Homelessness Action Task Report. Taking Responsibility for Homelessness. An Action Plan for Toronto. Toronto : Mayor's Homelessness Action Task Force.

Molgat, M. (1996). Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec. Québec, Société d'habitation du Québec.

Parazelli, M. (2000). Le sens des pratiques urbaines des jeunes de la rue à Montréal. Montréal: Collectif de recherche sur l'itinérance.

Parazelli, M. (1997). Pratiques de «socialisation marginalisée» et espace urbain: le cas des jeunes de la rue à Montréal. Montréal: Thèse de doctorat. Département d'Études Urbaines, Université du Québec à Montréal.

Poirier, M., Lussier, V., Letendre, R., Michaud, P., Morval, M., Gilbert, S., & Pelletier, A. (1999). Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants.

Rapport de recherche. Conseil québécois de recherche sociale.

Roy, É. (1998). Étude de cohorte sur l'infection au VIH chez les jeunes de la rue de Montréal. Montréal: Direction de la santé publique Montréal-centre.

Shériff, T. (1999). Le trip de la rue. Parcours initiatiques des jeunes de la rue. Beauport, Centre jeunesse de Québec.